

# Bordereau de signature

## DEL2018\_0204



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	30/11/2018	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	30/11/2018	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-11-30)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // deliberation\_mairie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de  
SEINE ET MARNE

DEL2018\_ 0204

Arrondissement de  
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de CHAMPS-SUR-MARNE

**SÉANCE ORDINAIRE VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018,**  
L'an deux mille dix-huit, le vendredi vingt-trois novembre, à 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 15 novembre 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VISKOVIC, Maire de Noisiel.

**PRÉSENTS** : M.VISKOVIC, M.TIENG, Mme NATALE, M. SANCHEZ, Mme TROQUIER, M.RATOUCHNIAK, Mme NAKACH, M.DIOGO, Mme NEDJARI, M.FONTAINE, M.MAYOULOU NIAMBA, M.BEAULIEU, Mme ROTOMBE, M.BARDET, Mme MONIER, M. VACHEZ, Mme COLLETTE, M.NYA NJIKÉ, Mme JULIAN, M.ROSENMAN, Mme CAMARA, Mme DODOTE (départ à 20h12, avant le vote du point 11), Mme VICTOR, M.KAPLAN, M. KRZEWSKI, M. NGUYEN, M. TATI.

**ÉTAIENT EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS** :

Mme BEAUMEL qui a donné pouvoir à M.VISKOVIC,  
Mme DAGUILLANES qui a donné pouvoir à M.ROSENMAN,  
M.CALAMITA qui a donné pouvoir à M.TIENG,  
M.DRAMÉ qui a donné pouvoir à M.KAPLAN,

**ABSENTES** : Mme PELLICIOLI, Mme PHAM, Mme DODOTE (à partir de 20h12 avant le vote du point 11).

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. NGUYEN.

Point 1 : Décision Modificative N° 2 - Budget 2018

- suite DEL2018\_ 0 2 0 4  
portant Décision Modificative N°2 - Budget 2018 (2)

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**VU** le Rapport d'Orientations Budgétaires 2018,

**VU** la délibération n°DEL2018\_0019 du Conseil Municipal du 9 février 2018 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2018,

**VU** la délibération n°DEL2018\_069 du Conseil Municipal du 30 mars 2018 portant approbation du Compte de gestion de l'exercice 2017,

**VU** la délibération n°DEL2018\_070 du Conseil Municipal du 30 mars 2018, portant arrêté du Compte administratif 2017,

**VU** la délibération n°DEL2018\_071 du Conseil Municipal du 30 mars 2018, portant affectation du résultat de clôture de l'exercice 2017,

**VU** la délibération n°DEL2018\_072 du Conseil Municipal du 30 mars 2018 portant adoption du Budget Primitif 2018 (intégrant la reprise des résultats de l'exercice 2017 ainsi que les restes à réaliser de la Section d'Investissement de l'exercice 2017),

**VU** la délibération n°DEL2018\_0133 Conseil Municipal du 29 juin 2018, portant adoption de la Décision Modificative N°1 du Budget 2018 (ajustements du Budget 2018),

**CONSIDÉRANT** que la Décision modificative n°2 du Budget 2018 a pour objet de procéder à des ajustements dans le Budget 2018 (inscriptions nouvelles et annulations de crédits),

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable émis par la Commission des Finances, à l'unanimité de ses membres présents, lors de sa réunion du 5 novembre 2018,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de procéder au vote de la Décision Modificative n°2 du Budget 2018, par nature, au niveau du chapitre pour chacune des sections, avec les chapitres « Opérations d'équipement » de l'état III B 3, sans vote formel sur chacun des chapitres,

- suite DEL2018\_

0204

portant Décision Modificative N°2 - Budget 2018 (3)

**ENTENDU** l'exposé de M. RATOUCNIAK, Maire-adjoint en charge des Finances, des Marchés Publics et de la Vie des Quartiers,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBERÉ, À 26 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS,**

**ADOpte** la Décision Modificative n°2 du Budget 2018, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, comme il suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Crédits votés au titre du présent budget	98 031.16 €	98 031.16 €
<b>TOTAL DECISION MODIFICATIVE N°2 SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	98 031.16 €	98 031.16 €
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Crédits votés au titre du présent budget	-28 297.56 €	-28 297.56 €
<b>TOTAL DECISION MODIFICATIVE N°2 SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	-28 297.56 €	-28 297.56 €
<b>TOTAL DM 2 BUDGET 2018</b>	69 733.60 €	69 733.60 €

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.*

*La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Mathieu VISKOVIC



Transmis au représentant de l'Etat le	30 NOV. 2018
Affiché en Mairie le	30 NOV. 2018
Publié au RAA le	30 NOV. 2018

**"Acquitté en PREFECTURE le:" 30/11/2018**

# CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2018

## DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET 2018

### ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire,

A \_\_\_\_\_ NOISIEL \_\_\_\_\_ le 23 novembre 2018

Le Maire,

Voté par le Conseil Municipal,

A \_\_\_\_\_ NOISIEL \_\_\_\_\_ le 23 novembre 2018

Les Membres du Conseil Municipal,

VISKOVIC Mathieu

TIENG Sithal

NATALE Pascale

SANCHEZ Gérard

TROQUIER Corinne

RATOUCHNIAK Patrick

NAKACH Eve

DIOGO Anastasio

NEDJARI Madhia

FONTAINE Alain

MONIER Marie-Rose

ROTOMBE Claudine

VACHEZ Daniel

DAGUILLANES Lydie

BARDET Jean-Pierre

COLLETTE Gisèle

NYA NJIKE Pierre

JULIAN Patricia

ROSENMANN Michel

BEAUMEL Nadia

CAMARA Massogbe

CALAMITA Stéphane

BEAULIEU Lilian

DODOTE Annyck

VICTOR Carline

MAYOULOU NIAMBA Miéri

PELLICOLI Patricia

KAPLAN Alain

DRAME Marcus

KRZEWSKI Tadeusz

NGUYEN Hoang

PHAM Nathalie

TATI Raymond

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture  
le 30 NOV. 2018 et de la publication, le 30 NOV. 2018

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 27

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 15/11/2018

A NOISIEL, le 30 NOV. 2018

Le Maire,

Mathieu VISKOVIC